

Electricité et installations sanitaires
et thermiques

Objectif : Accéder à l'emploi ou à la formation dans les métiers du bâtiment

Public : Séquano-Dionysien.nes en recherche d'emploi dont les allocataires du RSA.

Contenu de l'action :
La passerelle aux métiers du bâtiment se compose de périodes de formation (8 semaines, soit 244 heures) et de stages en alternance (4 semaines).
Modules de formation (avec 65% de pratique professionnelle en atelier) :

- Se construire des repères dans le parcours (découverte des métiers) : 34 heures
- Construire son projet professionnel (acquisition des compétences professionnelles de base) : 120 heures
- Se projeter dans le métier et/ou la formation (renforcement des compétences et préparation à l'intégration en entreprise) : 90 heures

L'ensemble de ces modules comprennent l'acquisition de compétences professionnelles de base, de compétences transversales (remise à niveau français, soft skills) ainsi que la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Une rencontre entre les apprenants et les entreprises est prévue en fin de session.

Lieu : Campus des Métiers et de l'Entreprise (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Ile-de-France Seine-Saint-Denis).

Adresse : 91-129 rue Edouard Renard – 93013 BOBIGNY

Accompagnement :
Accompagnement personnalisé à partir d'un diagnostic à l'entrée dans le dispositif.
Accompagnement assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique et par la conseillère d'insertion professionnelle.

Entrée dans le parcours :
Les candidatures sont à adresser à cisse.samassa@cma-idf.fr
Vous serez ensuite convoqué.e à une information collective les 16 et 23 janvier 2023, de 10h à 11h30.

Période de la session : 30 janvier 2023 - 21 avril 2023

Le + info pour les professionnels :
Contacts: cisse.samassa@cma-idf.fr - 01 41 83 33 53
marianne.vallee@cma-idf.fr - 06 33 33 87 89

En partenariat avec :

